

ne l'aient pas. On a fait circuler ces bruits en vue de créer une mauvaise impression dans l'esprit de la population de notre pays.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'espère que mon honorable ami ne veut pas insinuer qu'un membre quelconque de la députation libérale soit responsable de la chose.

L'hon. M. HANSON: Je n'ai pas dit cela. Mes paroles sont bien claires. J'ai dit que je ne doute pas de la bonne foi de mon très honorable ami et je n'ai aucunement parlé des honorables membres de la gauche.

Je tiens à féliciter l'honorable député de Shelburne-Yarmouth sur un point du discours qu'il a prononcé sur le budget. Etant donné la longueur de son discours, je pense qu'on aurait raison de dire que c'est un marathon. Il va bientôt rivaliser avec son chef sous ce rapport. Je prétends qu'en somme sa critique a été nulle et absolument destructive; sauf sur un point dont je parlerai dans un instant, il n'a présenté aucune suggestion propre à améliorer la situation du pays. La seule exception qu'on puisse faire est sa proposition d'établir un conseil des emprunts, proposition qui, je me permets de la faire remarquer, n'est aucunement nouvelle. De fait, selon mon humble opinion, la meilleure partie de son discours a consisté dans les citations qu'il a faites des discours antérieurs du premier ministre.

L'hiver dernier, immédiatement avant les fêtes de Noël, l'honorable député a prononcé un discours à New-York devant les présidents des compagnies d'assurance sur la vie, association d'hommes très distingués des États-Unis. Il avait pris pour sujet: "Quelques obstacles au rétablissement des affaires". Quand j'ai lu le rapport de ce discours prononcé devant cette association distinguée, discours vraiment bien préparé et contenant des sentiments très louables, j'ai admiré l'honorable député, car je crois qu'il a prononcé là des paroles vraiment dignes d'éloge. Il a dit entre autres choses à cette auguste et superbe assemblée:

Je ne veux pas vous faire pâlir d'envie en vous donnant des détails pour vous prouver que le Canada est vraiment un grand pays. Rassurez-vous, je vais me contenter de dire tout d'abord que j'ai lu les discours qui vous ont été faits...

C'est-à-dire devant la même association.

... par l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, l'honorable M. Lapointe et l'honorable M. Guthrie, qui ont été ministres de la Justice à diverses reprises, et l'honorable M. Rhodes, ministre des Finances. J'ai lu tout ce qu'ils ont dit au sujet du Canada et j'affirme que je reconnais tout cela, malgré que je sois rarement d'accord avec ces quatre personnages à la Chambre des communes.

Cette fois-là l'honorable député parlait comme un patriote canadien; l'autre jour il a parlé à titre de critique officiel de l'opposition. Quant on tient compte de la différence d'atmosphère on comprend facilement qu'il remplissait simplement ce que l'on considère dans notre pays comme le rôle d'homme de parti et non dans le même sens que lorsqu'il s'adressait à l'association des présidents des compagnies d'assurance-vie à New-York.

Je prétends, monsieur l'Orateur, que ce budget-ci, loin d'être un budget pour jeter de la poudre aux yeux, est plein de considérations propres à donner au peuple un tableau fidèle non seulement de l'état financier du pays, mais aussi de son commerce et de son avenir. Qu'on me permette, en passant, de dire un mot de la proposition d'amendement de l'opposition officielle. C'est une motion purement négative, une proposition de défiance à l'adresse du Gouvernement, et, bien entendu, elle est inacceptable. Je tiens à dire dès maintenant à mon honorable ami et à la Chambre que les affaires de la Chambre se poursuivront de façon ordonnée et régulière, que le programme du ministère sera entièrement incorporé dans des textes de lois et que les élections viendront à leur temps. Quand ce temps sera arrivé, les honorables députés d'en face s'apercevront qu'il y a réellement eu des élections.

Quant à l'amendement du troisième parti, je me contenterai de dire que, à mon sens, il ne signifie qu'une seule chose: l'inflation illimitée, politique que le pays n'est guère susceptible d'adopter.

L'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston) a d'abord attaqué la politique commerciale et douanière du cabinet. Avant d'analyser le sujet de ses attaques, l'on me permettra d'exposer la situation du Canada, telle qu'elle était en 1930, lors de l'avènement du ministère actuel. Les conditions suivantes existaient: Premièrement, nous avions une balance commerciale déficitaire; deuxièmement, notre commerce déclinait constamment depuis douze mois, aussi bien pour les exportations que pour les importations; troisièmement, les revenus diminuaient; quatrièmement, même à cette époque nous avions plus de chômage qu'il n'y en avait jamais eu auparavant dans le pays; cinquièmement, nous avions de gros engagements à l'étranger, aussi bien pour le Gouvernement que pour les Chemins de fer nationaux canadiens, qu'il fallait honorer en argent des pays créanciers; sixièmement, le budget n'était pas équilibré. On se rappelle, à ce sujet, que le budget Dunning ne contenait aucune prévision relativement aux revenus de l'année suivante. Ce silence était étrange et